



## Demande de renseignement svp

Par **mimi97**, le **10/07/2009** à **14:32**

Bonjour,

je suis marocaine je viens d avoir un visa touriste pour l espagne 7/7/2009, je compte partir en france et une fois arrivé faire une demande de titre de sejour car j ai de la famille labà , je voudrais savoir si C possible et si oui comment faire ?? merci d avance a vous.

Par **anais16**, le **11/07/2009** à **17:55**

Bonjour,

autant vous le dire directement: non, vous n'aurez pas droit à un titre de séjour à votre arrivée en France et cela peu importe que vous ayez de la famille en France ou non.

A moins d'être mariée à un français ou d'avoir un enfant français, aucune régularisation ne sera possible pour vous aussi vite.